



GUSTAVE CAILLEBOTTE (1848-1894)
Scène nautique
Peintre et collectionneur des peintres
majeurs de l'impressionnisme.

n° 7 - AVRIL 2007

la lettre des impressionnistes

"Je peins ce que je vois, et non ce qu'il plaît aux autres de voir" – Edouard Manet

**Association des habitants,
riverains et usagers de la
ZAC métro et de ses environs**

21, rue des frères Chausson
92600 Asnières-sur-Seine
Répondeur/fax : 01.72.70.39.10
contact@assozacmetro.info

Ce numéro de la Lettre des Impressionnistes, comme les autres, est le reflet des motivations de notre association, à savoir : apporter des informations utiles, être un relais pour les problématiques et les desiderata du quartier Métro et créer du lien entre ses habitants.

DANS CE NUMÉRO...

Page 2 : Vie associative

Des actions entreprises pour améliorer la vie du quartier

Page 3: Actualité

Des nouvelles de la brocante des Impressionnistes

Page 4: Agenda

PLU

Edito

Chers voisins,

Nous sommes heureux de vous informer que, le 7 mars dernier, **la Cour d'appel de Versailles a confirmé que les propos tenus par la Mairie d'Asnières** en novembre 2003 dans un communiqué distribué à 40.000 exemplaires aux électeurs asniérois et qui présentaient entre autre notre association comme le paravent d'une organisation sectaire qui aurait essayé d'infiltrer les instances municipales, **étaient en effet diffamatoires, c'est-à-dire calomnieux**, et ceci **malgré les conclusions de la MIVILUDES**.

Ceci vient confirmer le jugement déjà rendu par le tribunal correctionnel de Nanterre en date du 5 avril 2005.

Malgré cela, la Cour d'appel a tout de même décidé de relaxer le maire adjoint à la communication de l'époque, simplement au bénéfice de la bonne foi et de la polémique politicienne. Nous livrons cela à votre appréciation, sachant que notre association n'a jamais poursuivi d'objectif politique, comme vous le savez et comme indiqué dans nos statuts.

Mais surtout, compte tenu de ces faits indiscutables et sans polémiquer, nous vous laissons juger de la manière dont M. Charles Caillet, premier Maire-adjoint de notre ville **les présente**, dans l'énième et non moins luxueux document de 4 pages en A3 quadrichromie intitulé « Communiqué de la Mairie d'Asnières-sur-Seine – Fondation Elahi : la MIVILUDES donne raison à la Mairie d'Asnières », adressé aux asniérois sous pli fermé par La Poste le samedi 24 mars dernier... **« C'est le propre de l'homme de se tromper ; seul l'insensé persiste dans son erreur. »** - Cicéron

En revanche, pour nous **« Le bavardage est l'écume de l'eau, l'action est une goutte d'or. »** - Proverbe Chinois

Le bureau

Démarches auprès des autorités

En réponse à nos courriers, La Mairie d'Asnières Sur Seine a confirmé l'acquisition d'un local rue Edouard Manet dans le nouvel immeuble Cogedim de la ZAC Métro. Il sera destiné à accueillir **un jardin d'enfants dont l'ouverture prévue en 2008, serait reportée en 2009 pour des raisons budgétaires.**

Avec le concours de la Police Nationale et suite à notre demande, la Mairie s'est également engagée à poursuivre ses efforts de vigilance contre les délits d'incivilités observés dans le quartier. Vous trouverez ci-dessous les échanges de courriers.

Quant au danger que représentait le croisement de la rue Auguste Renoir avec le boulevard Voltaire, des mesures ont été mises en place grâce à la demande d'une habitante. Un panneau de signalisation « priorité à droite » a été installé.

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Ville d'Asnières-sur-Seine

ASSOCIATION DES HABITANTS,
RIVERAINS ET USAGERS
DE LA ZAC METRO ET DE SES ENVIRONS
13 RUE DES FRERES CHAUSSON
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

DIRECTION DE L'URBANISME

VQ3CT - 07.165

AFFAIRE SUIVIE PAR M. VINCENT QUINTARD, DIRECTEUR DE L'URBANISME

OBJET : LOCAL D'ACTIVITÉS DE SERVICE RUE DES BAS, ANGLE RUE MANET

Asnières-sur-Seine, le 15 février 2007

Monsieur le Vice-Président,

Comme suite à votre courrier du 5 février dernier, j'ai le plaisir de vous informer que le local situé rue des Bas, à l'angle de la rue Manet, destiné à accueillir un jardin d'enfants, sera livré début 2008.

Je suis naturellement à votre disposition pour tout renseignement relatif à votre quartier. Je vous propose de vous rapprocher de mon secrétariat (01 41 11 13 19) afin de convenir d'une date de rendez-vous dans les prochaines semaines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR DE L'URBANISME,

Vincent QUINTARD

Hôtel de Ville B.P. 217 Asnières-sur-Seine Cedex - Service Urbanisme - Tél : 01 41 11 13 19 - fax : 01 41 11 15 45



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

Asnières sur Seine, le 13 février 2007

DIRECTION CENTRALE DE LA
SÉCURITÉ PUBLIQUE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE
LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
DES HAUTS DE SEINE

1^{er} DISTRICT

Circoscription de Sécurité Publique
d'Asnières sur Seine

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Tel :

Monsieur le Président,

Par un courrier en date du 8 février dernier, vous avez attiré mon attention sur les problèmes d'insécurité rencontrés par les membres de votre association sur le secteur de la ZAC Métro à Asnières.

Je souhaite tout d'abord vous confirmer la détermination et l'engagement quotidien des effectifs locaux et départementaux dans les missions de protection des biens et des personnes sur l'ensemble de la ville. Dès éléments statistiques en ma possession, il ressort que ce secteur à l'instar des autres quartiers de la ville, est touché par une montée des incivilités et autres dégradations légères, mais que le nombre de plaintes est en diminution.

Concernant l'école Bokanowski, nous avons effectivement pris contact avec la direction de l'établissement pour une affaire de mœurs qui ne concerne pas le square Malakoff.

Compte tenu du contexte, je vous invite à prendre attache avec mon secrétariat pour que nous puissions examiner ensemble, les doléances des membres de votre association. Par ailleurs, la vigilance concernant ce secteur sera poursuivie et les effectifs à nouveau sensibilisés.

En espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Commissaire Divisionnaire

Mathieu FABIANI



Monsieur le Président
Association des habitants, riverains et usagers
de la ZAC Métro et de ses environs
13, rue des Frères Chausson
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

La Brocante des Impressionnistes Grande Déception !

Les démarches en vue de l'organisation de la brocante sont pour le moment en suspens. Après un accord verbal et encourageant, la Mairie s'est rétractée en déclarant qu'il y aurait trop d'événements le 10 juin, à Asnières. Nous ne désespérons pas de voir monsieur le Maire proposer une date à sa convenance. Nous vous tiendrons informés de la suite...

Ligne 13:

Deux axes développés par la RATP pour en améliorer la qualité...

Depuis le début de l'année 2007, la RATP utilise un nouveau système d'exploitation appelé OURAGAN. Ce système de contrôle de commande de trains avec deux modes de conduite, l'une manuelle et l'autre en pilotage automatique, permet d'améliorer la sécurité, la régularité et la fiabilité sur la ligne 13. En outre, l'apport majeur d'OURAGAN se situe au niveau de la capacité de transport puisque la fréquence des trains est passée de 7 à 9 trains par demi-heure aux heures de pointe. La RATP projette d'équiper d'autres lignes ultérieurement.

Par ailleurs, pour répondre à l'augmentation du trafic de passagers, les travaux

de prolongation de la ligne Asnières-Gennevilliers sont toujours en cours, ils ont débuté il y a deux ans et les passagers attendent la fin des travaux, en mai 2008, où la mise en route devrait commencer. Pour le moment, la construction des 1,8 km de tunnels est achevée. La pose des rails a commencé et devrait se terminer après le second trimestre de cette année. Les deux stations sont en train de voir le jour comme on peut le constater.

La station de Asnières-Gennevilliers II sera moins importante que la station Asnières-Gennevilliers III (le terminus) étant donné que cette dernière devra accueillir le tramway T1 ainsi que deux commerces.



Enfin, un éventuel prolongement de la ligne 13 jusqu'au port de Gennevilliers est envisagé .

Quant à la route départementale 19 (rue des Bas), elle sera complètement réaménagée par le Conseil Général. Il faudra s'attendre à des perturbations dès ce mois ci...

D'ici un an, chacun des usagers de la ligne 13 devrait pouvoir constater une amélioration, à moins que d'ici-là la population des quartiers desservis par cette ligne ne cesse de croître. Affaire à suivre....

Le Parisien 08/02/07
RATP QUINZO 19/10/06



AGENDA

Le Plan Local d'Urbanisme

(PLU) est disponible au service de l'urbanisme de la mairie d'Asnières. Des extraits concernant votre quartier peuvent être retirés pour la somme de 4 euros.

Horaires : mardi 9h30-12h00

Mer./jeudi/vend. 8h30-12h00



LES BONUS DE LA LETTRE

Sur présentation de la lettre des impressionnistes

L'Etoile du Liban

42 rue des Bourguignons

01 47 91 56 55

vous offre

un *dessert* ou un *café*

pour tout repas pris ou emporté.



Village du Bengale

84 Avenue d'Argenteuil

01 41 11 91 33

vous offre

Un *cocktail maison*

Adhésions 2007 :

Pensez à renouveler votre adhésion, elle facilite entre autre la parution de la lettre : c.à.d. financer le papier et l'impression. *Cette lettre est un moyen pour échanger, agir et tisser des liens. L'enjeu est l'amélioration de la qualité de vie de notre quartier.*



Association des Habitants, Riverains et Usagers de la ZAC Métro et de ses Environs

21, rue des Frères Chausson – 92600 - Asnières-sur-Seine

Oui, je désire adhérer. Je soussigné(e),

Mme Mlle M. **Nom Prénom**

Adresse

Téléphone* **e-mail***

** facultatif. Votre e-mail pourra être utilisé pour vous communiquer les informations relatives à la vie de l'association.*

Cotisation individuelle minimale de 5 euros (par chèque à l'ordre de l'association ou par l'équivalent en timbres).

Fait à Asnières-sur-Seine, le:

Signature du membre actif: